Patrimoine canadien | Canadian Heritage

Canada

Rapport annuel 2011-2012 du Comité ministériel de vérification

Mars 2012

This publication is also available in English.

Cette publication est disponible en format PDF
accessible à l'adresse Internet suivante: http//www.pch.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2012
N° de catalogue : CH1-29/2012F-PDF
ISSN : 1929-218x

Le 31 mars 2012

Monsieur Daniel Jean
Sous-ministre
Ministère du Patrimoine canadien

Monsieur le Sous-Ministre,

À titre de président du Comité ministériel de vérification (CMV), j'ai le plaisir de présenter le rapport annuel du Comité pour l'exercice financier 2011-2012. Le rapport annuel résume les activités du CMV et fournit une évaluation des éléments qui relèvent de sa responsabilité. Il a été produit par le Comité de vérification dont les trois membres ont joué un rôle actif dans la formulation de son contenu.

Le Comité apprécie grandement le professionnalisme, l'engagement et la compétence du personnel du ministère du Patrimoine canadien à tous les échelons. En tant que président, mon travail a également été facilité par la contribution continue des deux autres membres du Comité : Nola Buhr et Robert Martin. La perspicacité, l'expertise et le dévouement dont ils font preuve sont remarquables, et je reconnais les vaillants efforts qu'ils déploient constamment, ainsi que leur précieux apport.

Le Comité est impatient de poursuivre ses travaux au cours du prochain exercice et d'approfondir l'excellente relation de travail déjà établie entre le Ministère et le Comité ministériel de vérification.

Veuillez agréer, Monsieur le Sous-Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Original signé par

Donald J. Savoie, président du CMV

CC : ADM, Planification et Affaires ministérielles
Dirigeant principal de la vérification et de l'évaluation
Membres du Comité de vérification

Original signé par

Daniel Jean, Sous-ministre

Table des matières

1.0 INTRODUCTION 1

1.1 Contexte 1
1.2 Composition du Comité 1

2.0 SOMMAIRE DES ACTIVITÉS 2

2.1 Réunions du CMV et planification du travail 2
2.2 Mandat et auto-évaluation du CMV 2
2.3 Autres activités du Comité 2

3.0 PRINCIPALES RESPONSABILITÉS 4

3.1 Valeurs et éthique 4
3.2 Gestion des risques 4
3.3 Cadre de contrôle de gestion 5
3.4 Fonction de vérification interne 5
3.5 BVG, BCG et organismes centraux 6
3.6 Suivi des plans d'action de la direction découlant des vérifications internes 7
3.7 États financiers et rapports des comptes publics 8
3.8 Rapports sur la reddition de comptes 8

4.0 CAPACITÉ ET RENDEMENT DE LA VÉRIFICATION INTERNE 9

5.0 POINTS DE VUE SUR LA GESTION DU RISQUE, LES CONTRÔLES ET LA GOUVERNANCE 10

5.1 Gestion des risques 10
5.2 Contrôle 10
5.3 Gouvernance 11

6.0 AUTRES OBSERVATIONS SUR L'ANNÉE 13

7.0 REGARD SUR L'AVENIR 14

ANNEXE A : SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT RAPPORT 15

1.0 Introduction

1.1 Contexte

Voici le quatrième rapport annuel du Comité ministériel de vérification (CMV) pour le compte du ministère du Patrimoine canadien (PCH).

Le Comité fait partie intégrante des exigences en matière de gouvernance et de vérification dans la *Politique sur la vérification interne* du Conseil du Trésor du Canada (CT). Il veille à ce que le sous-ministre obtienne des conseils et des recommandations objectifs concernant le caractère suffisant, la qualité et les résultats de l'assurance quant à la pertinence et au fonctionnement des cadres et des processus de gestion du risque, de contrôle et de gouvernance du Ministère. D'autre part, il exerce de manière intégrée et systématique une surveillance des principaux secteurs de contrôle et de responsabilisation du Ministère.

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne des biens financiers et matériels du Ministère, et d'assurer la réalisation du mandat et des objectifs de celui-ci au moyen d'une bonne gouvernance et d'une orientation stratégique. Le CMV aide la direction à s'acquitter de ces tâches et responsabilités.

1.2 Composition du Comité

Le Comité est composé de trois membres externes qui ont été choisis en fonction de leurs connaissances, compétences et expérience. Le président du Comité est Donald J. Savoie, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en administration publique et gouvernance à l'Université de Moncton, et les membres sont Nola Buhr, professeure à l'Edwards School of Business de l'Université de la Saskatchewan, et Robert Martin, consultant en gestion financière et en développement des entreprises à Montréal.

Le sous-ministre, le sous-ministre délégué, le dirigeant principal des finances (DPF) et le dirigeant principal de la vérification et de l'évaluation (DPVE) assistent aux réunions du CMV. Le président peut solliciter la présence d'autres fonctionnaires du Ministère, au besoin. Des représentants principaux du Bureau du vérificateur général (BVG) assistent à deux - réunions du CMV pour discuter des plans et des constatations du BVG ainsi que d'autres questions d'intérêt mutuel. Le président invite également de temps à autre des fonctionnaires du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT)/Bureau du contrôleur général (BCG) à assister aux réunions du CMV.

2.0 Sommaire des activités

2.1 Réunions du CMV et planification du travail

Au cours de l'exercice 2011-2012, le Comité a tenu quatre réunions régulières et une téléconférence particulière consacrée aux états financiers :

- le 2 juin 2011;
- le 24 août 2011 (réunion sur les états financiers par téléconférence);
- les 20 et 21 octobre 2011;
- le 5 janvier 2012 (par téléconférence);
- les 22 et 23 mars 2012.

Le Comité examine son plan de travail à chaque réunion. En octobre 2011, le CMV a présenté son rapport annuel pour 2010-2011.

2.2 Mandat et auto-évaluation du CMV

Le *mandat du Comité ministériel de vérification* précise ses exigences en matière de composition, d'activités, de responsabilités et de rapports. Il a été examiné et mis à jour en 2011-2012, et la version finale a été présentée et approuvée à la réunion de janvier 2012.

Le Comité a terminé son exercice annuel d'auto-évaluation avec un questionnaire rempli par les membres externes et les membres d'office. En général, les résultats sont très positifs. Les membres d'office apprécient le travail du CMV et laissent entendre que ses membres pourraient jouer un rôle élargi dans la prestation de conseils sur les risques stratégiques clés.

2.3 Autres activités du Comité

Le Comité a reçu des mises à jour et des séances d'information sur les sujets suivants :

Séances d'information du BDPVE

- Présentation du rapport annuel du DPVE (juin 2011)
- Rapports d'étape des activités d'évaluation (juin et octobre 2011, mars 2012). Avec l'appui du directeur des Services d'évaluation, le DPVE donne un aperçu de l'état des projets d'évaluation, y compris les répercussions potentielles, les développements et les défis. Les membres du CMV indiquent qu'ils souhaitent toujours recevoir les rapports d'évaluation pertinents à titre d'information.
- La mise à jour sur les demandes d'accès à l'information et protection des renseignements personnels (AIPRP) pour la vérification interne est un point permanent à l'ordre du jour.
- Le DPVE et la directrice de la Direction des services de vérification et d'assurance (DSVA) ont informé le Comité sur les effectifs de la Direction générale. Le CMV a demandé que de l'information additionnelle sur les

ressources de vérification, les qualifications des vérificateurs et le roulement du personnel soit fournie tous les trimestres.

- Le chemin critique du projet d'évaluation des vulnérabilités a fait l'objet d'une discussion. Ce point devrait être soulevé à nouveau à la réunion du CMV en juin 2012.

Séances d'information du DPF

- Le CMV a demandé qu'on fasse des mises à jour annuelles des activités de vérification de la conformité des bénéficiaires et qu'on mette en évidence tous les dossiers problématiques.
- Le protocole révisé pour les dossiers problématiques a été présenté.
- Le CMV a reçu une mise à jour sur l'Initiative de modernisation des subventions et contributions.
- Un aperçu du Plan de continuité des activités de PCH a été présenté au Comité.

3.0 Principales responsabilités

La présente section du rapport décrit les huit principales responsabilités assignées au CMV par la *Directive sur les comités ministériels de vérification* du CT : valeurs et éthique; gestion des risques; cadre de contrôle de gestion; fonction de vérification interne; liaison avec le Bureau du vérificateur général (BVG) et les organismes centraux; suivi des plans d'action de la direction; états financiers et rapports des comptes publics; rapports sur la reddition de comptes.

3.1 Valeurs et éthique

Le CMV examine les politiques et les pratiques de gestion afin de promouvoir les valeurs de la fonction publique et d'assurer le respect des lois, des règlements, des politiques et des normes d'éthique.

À la réunion de juin 2011, l'ombudsman sortante a présenté son 9e rapport annuel à titre d'information, et une réunion à huis clos avec le Comité a eu lieu. Dans le cadre de son travail, le Comité a l'intention de continuer à rencontrer annuellement l'ombudsman afin de recevoir son rapport annuel.

En plus de l'aperçu des questions sommaires fourni par le DPF à chaque réunion, en juin 2011, le DPVE a fait le point aux membres sur l'élaboration d'un cadre visant à réduire les vulnérabilités potentielles au sein du Ministère.

Le Comité a reçu la vérification interne des valeurs et de l'éthique à la réunion de juin 2011. La vérification a permis de conclure que la gestion des valeurs et de l'éthique présente des faiblesses en matière de contrôle comportant un risque modéré . Quatre recommandations ont été faites et acceptées par la direction. Le rapport a été recommandé aux fins d'approbation par le sous-ministre avec des modifications mineures.

À la réunion de mars 2012, le Comité a rencontré le nouvel ombudsman, qui a présenté l'examen annuel des valeurs et de l'éthique à PCH. Plus particulièrement, ce dernier a parlé de la création du Bureau des valeurs et de l'éthique, la mise en œuvre du nouveau code et le programme des valeurs et d'éthique à PCH, et fait un bilan de santé de l'organisme.

3.2 Gestion des risques

Le CMV examine chaque année le Profil de risque du Ministère et les mesures établies pour gérer ces risques.

L'outil d'évaluation et de gestion des risques associés aux projets (EGRP) vise à prendre des décisions fondées sur le risque à l'égard des projets de financement, tout en réduisant le fardeau administratif sur les bénéficiaires ayant des projets à faible risque. L'initiative a pour but de donner suite aux attentes liées à la *Politique sur les paiements de transfert* du Conseil du Trésor et de dresser, à l'intention de la direction, une vue d'ensemble du risque au sein de l'organisation. À la réunion de juin 2011, le Centre d'expertise sur les subventions et les contributions a rendu compte de l'état de l'outil d'évaluation et de gestion des risques associés aux projets (EGRP) depuis sa mise en œuvre en janvier 2010. En outre, la Direction générale a donné aux membres du CMV un aperçu de l'Initiative

de modernisation des subventions et contributions (IMSC) et présenté un nouveau cadre de gestion du risque pour l'exécution des programmes de subventions et de contributions.

En juin 2011, la Direction générale de la politique, de la planification et de la recherche stratégiques a donné un aperçu de la gestion intégrée du risque à PCH, et a expliqué la nature de l'information qui est recueillie pour mettre à jour le Profil de risque organisationnel (PRO) et la méthode de collecte de cette information. La Direction générale a également fourni des détails sur le PRO 2010-2011 révisé et l'approche pour 2011-2012. En octobre 2011, le PRO 2011-2012 de PCH a été présenté au CMV à titre d'information. Le Comité a demandé une mise à jour sur les progrès du PRO, y compris les détails sur le cadre de risque et les détails sur les risques de deuxième niveau.

À la réunion de mars 2012, la Direction générale de la politique, de la planification et de la recherche stratégiques a communiqué l'approche et la planification de l'élaboration du cadre de gestion intégrée du risque (CGIR). Une présentation du nouveau Profil de risque organisationnel 2012-2013 ainsi qu'une version récapitulative et un format simplifié de la compilation des risques seront donnés en juin 2012. Après une nouvelle consultation ministérielle, un cadre de gestion intégré du risque mis à jour sera présenté au Comité en octobre 2012.

3.3 Cadre de contrôle de gestion

Le CMV examine les contrôles internes du Ministère. À la réunion de juin 2011, la Direction générale de la gestion financière (DGGF) a informé le Comité de son plan quinquennal sur les contrôles internes visant à faire en sorte que PCH dispose d'un système de contrôle interne efficace axé sur les risques. Le Comité a demandé que des mises à jour sur le contrôle interne lui soient fournies régulièrement, y compris l'auto-évaluation de la Direction générale.

3.4 Fonction de vérification interne

3.4.1 Charte sur la vérification interne

Au cours de l'année, le Comité a examiné la *Charte sur la vérification interne* de Patrimoine canadien, il a suggéré qu'on y apporte des modifications, et en a recommandé l'approbation par le sous-ministre. Il est d'avis que ce document est conforme à la *Politique sur la vérification interne* du Conseil du Trésor; il continuera de le passer en revue périodiquement afin de s'assurer qu'il reste à jour.

3.4.2 Plan annuel de vérification axé sur les risques

Le Comité demande une mise à jour semestrielle sur la mise en œuvre du Plan pluriannuel de vérification axé sur les risques. Ce résumé de mi-exercice des progrès réalisés par rapport au Plan, qui comprend les modifications potentielles à apporter au Plan (de même que la justification), permet au Comité d'évaluer les progrès en cours.

En octobre 2011, la directrice des Services de vérification et d'assurance a fourni au Comité la mise à jour semestrielle sur les progrès et les modifications effectués dans la mise en œuvre du Plan de vérification axé sur les risques de PCH pour 2011-2012.

À la réunion de mars 2012, le Plan de vérification axé sur les risques (PVAR) 2012-2013 à 2014-2015 a été présenté au Comité de vérification. La DSVA prévoit réaliser sept vérifications et projets connexes, ce qui est estimé comme étant comparable à ce qui se fait dans les ministères de portée et de taille similaires.

3.4.3 Rapports de vérification

Les rapports de vérification interne constituent le principal produit livrable de la Direction des services de vérification et d'assurance. Les sept rapports suivants ont été présentés au Comité :

- Vérification interne de l'infrastructure de la technologie de l'information (juin 2011);
- Vérification interne des pratiques d'approvisionnement (juin 2011)
- Vérification interne des valeurs et de l'éthique (juin 2011)
- Vérification de la gestion de l'information et des dossiers (octobre 2011)
- Vérification sur la mesure du rendement (janvier 2012)
- Vérification de la conformité à la Politique sur le contrôle interne du Conseil du Trésor – Phase 1 (janvier 2012)
- Vérification de la Direction générale des industries culturelles (mars 2012)

3.4.4 Capacité

À chaque réunion, le directeur de la DSVA donne un bref aperçu de l'état d'avancement des plans de travail de la Direction et discute des risques qui influent sur le parachèvement des projets.

En octobre 2011, le DPVE a présenté au Comité le rapport de la DSVA sur les effectifs de la vérification interne. La DSVA continue de mettre en œuvre son plan de ressources humaines et maintient une approche qui encourage l'accréditation de son personnel de vérification.

Le Comité est conscient et préoccupé des difficultés à recruter et à maintenir en poste des vérificateurs d'expérience.

3.5 BVG, BCG et organismes centraux

Le BDPVE continue de favoriser une relation de travail positive avec le Bureau du contrôleur général (BCG), le Secrétariat du Conseil du Trésor et le Bureau du vérificateur général (BVG). Le Comité est d'avis que le BDPVE est bien informé des activités du BCG et du BVG. Le Comité accueille favorablement la tenue de séances d'information régulières sur ces relations.

3.5.1 Collaboration

À la réunion d'octobre 2011, le Comité a tenu sa rencontre semestrielle avec le vérificateur général adjoint, la directrice principale et la directrice du BVG. Le vérificateur général adjoint, qui devait prendre sa retraite sous peu, a présenté son remplaçant. Les représentants du BVG ont fait un compte rendu de leur travail de vérification et de la présentation des comptes publics annuels ayant trait à PCH, et ils ont indiqué qu'ils n'avaient trouvé aucun sujet de préoccupation à PCH. Le Comité a

également examiné les possibilités d'améliorer les communications dans les cas de fraude.

Le Comité a eu son premier échange avec le nouveau vérificateur général adjoint accompagné de la directrice principale du BVG, à la réunion de mars 2012. Les représentants du BVG ont présenté leur travail de vérification et donné une description sommaire de leur plan pour la vérification annuelle de l'information financière de PCH.

3.5.2 Le point sur le BCG, le BVG et les autres certificateurs

À toutes les réunions, le DPVE et la directrice des Services de vérification et d'assurance présentent au Comité un rapport d'étape sur les activités de vérification du BCG et du BVG et d'autres certificateurs en lien avec le Ministère.

Même si PCH n'était pas compris dans la portée de la vérification du BCG intitulée *vérification interne horizontale de la gestion des actifs des technologies de l'information dans les grands ministères et organismes*, celle-ci a été présentée au Comité à titre d'information à la réunion de juin 2011.

À la réunion d'octobre 2011, le DPVE et la directrice des Services de vérification et d'assurance ont présenté les rapports suivants à titre d'information et aux fins de discussion :

- rapport du SCT sur l'évaluation quinquennale de la Politique sur la vérification interne de 2006 ;
- rapport du BCG sur la vérification interne horizontale de la conformité à la Politique sur les services communs;
- vérification interne horizontale du cadre de contrôle de la gestion des subventions et des contributions dans les grands ministères et organismes – Phase 1.

À la réunion de mars 2012, la Direction générale de la politique, de la planification et de la recherche stratégiques a présenté un rapport d'étape sur le rapport du BCG sur la *vérification interne horizontale du Cadre de contrôle de la gestion des subventions et des contributions dans les grands ministères et organismes*. La Direction générale a discuté du plan d'action en matière de gestion dans le contexte de l'évaluation du rendement de Patrimoine canadien par rapport aux recommandations formulées dans le rapport du BCG. Les recommandations du BCG seront traitées dans le cadre de la mesure de rendement à PCH. Cela comprend l'intégration de l'Initiative de modernisation des subventions et contributions et le suivi sur la vérification de la mesure de rendement.

3.6 Suivi des plans d'action de la direction découlant des vérifications internes

À la réunion de juin 2011, le BDPVE a informé les membres sur les résultats et l'état des suivis (exercice de rapport de suivi; suivi des recommandations du BVG; suivi de l'inspection des pratiques).

À la réunion d'octobre 2011, le BDPVE a présenté à titre d'information l'examen semi-annuel de l'état d'instance du rapport de suivi de la vérification interne. L'opinion

globale du DPVE est que le niveau de mise en œuvre des recommandations actives vérifiées est acceptable.

À la réunion du CMV de mars 2012, le BDPVE a offert de l'information aux membres du CMV au sujet des résultats du rapport de suivi de l'automne 2011 et fait part de l'état de la mise en œuvre des plans d'action de la direction.

3.7 États financiers et rapports des comptes publics

Lors de la téléconférence d'août 2011, la Direction générale de la gestion financière (DGGF) a présenté au Comité les états financiers du Ministère en date du 31 mars 2011. Elle a également présenté une annexe à la déclaration de responsabilité de la direction pour l'exercice 2010-2011. Les deux éléments présentés ont été recommandés aux fins d'approbation par le sous-ministre avec certaines modifications.

En octobre 2011, à la demande du Comité, la Direction générale de la gestion financière a présenté les résultats des tests réalisés au cours du dernier exercice en vue d'établir l'efficacité opérationnelle des contrôles et une version mise à jour du Plan quinquennal sur les contrôles internes. À la demande du CMV, le rapport financier trimestriel de PCH pour le trimestre se terminant le 30 juin 2011 a été présenté à titre d'information. Le CMV continuera de recevoir les rapports financiers trimestriels.

À la réunion de mars 2012, le DPF a abordé les questions de l'approche et des échéanciers, ainsi que des exigences relatives à l'inclusion d'éléments dans la section des changements importants en ce qui a trait à la préparation des rapports financiers trimestriels. Il a été convenu que les rapports financiers trimestriels seront envoyés aux membres avec une date d'échéance définie.

3.8 Rapports sur la reddition de comptes

À la réunion de juin 2011, la Direction générale de la politique, de la planification et de la recherche stratégiques a informé les membres sur l'approche et le contenu du *Plan intégré des activités du Ministère* 2011-2012.

En octobre 2011, les membres du Comité ont été informés de l'état du *Rapport ministériel sur le rendement* pour 2010-2011.

À la réunion de mars 2012, la Direction générale de la politique, de la planification et de la recherche stratégiques a informé le Comité sur l'approche et les échéanciers relativement au Rapport sur les plans et les priorités. Les membres du Comité ont également passé en revue le contenu du RPP. Par la suite, ils ont fait des commentaires et proposé des modifications au RPP.

4.0 Capacité et rendement de la vérification interne

Nous aimerions souligner les développements positifs suivants ainsi que des possibilités d'amélioration.

Au nombre des développements positifs, mentionnons ce qui suit :

- Nous sommes heureux de signaler que le DPVE et la directrice de la DSVA ont été en poste pour l'année complète, ce qui favorise un niveau souhaitable de stabilité.
- Malgré d'importantes compressions budgétaires, le bureau de la DSVA a pu réaliser ses objectifs de vérification et servir adéquatement le CMV.
- Compte tenu du succès du Bureau à gérer la réduction des dépenses dans les 12 derniers mois, nous espérons qu'il pourra s'adapter adéquatement aux autres réductions de dépenses prévues dans l'année à venir.

Il y a toutefois des possibilités d'amélioration.

- Nous observons qu'il n'y a que deux membres du personnel de la DSVA qui possèdent une désignation de comptable ou de vérificateur professionnel. Cela dit, il est encourageant de savoir que quatre membres du personnel travaillent à l'obtention d'une telle accréditation.
- La DSVA continue de faire l'objet d'un roulement élevé du personnel avec quatre départs au cours de l'année. Heureusement, le Bureau a pu doter ces postes.

5.0 Points de vue sur la gestion du risque, les contrôles et la gouvernance

L'un des rôles du Comité consiste à donner objectivement des conseils et des recommandations au sous-ministre sur le caractère suffisant, la qualité et les résultats de l'assurance quant à la pertinence et au fonctionnement des cadres et des processus de gestion du risque, de contrôle et de gouvernance. Pour fournir ces conseils, le Comité s'appuie en grande partie sur le travail de la DSVA et, en particulier, sur le rapport annuel global d'assurance (RAGA) du DPVE qui est une partie intégrante du rapport annuel du DPVE. Le RAGA a pour but de fournir au sous-ministre un aperçu des constatations globales du DPVE découlant de l'exécution du PVAR.

Comme information supplémentaire, le Comité a également examiné la lettre de déclaration préparée par le Bureau du dirigeant principal des finances, particulièrement parce qu'elle concerne les contrôles internes et les rapports financiers. Afin de mieux éclairer son point de vue, le Comité a examiné les constatations de vérification interne et les opinions de vérification qui en découlent. Le Comité est à l'aise avec l'utilisation de l'assurance du DPVE sur la gestion des risques, les contrôles internes et la gouvernance. Ainsi, il a reproduit ci-dessous des parties du RAGA du DPVE, lesquelles figurent en italique.

5.1 Gestion des risques

En ce qui concerne la gestion des risques, le point de vue du Comité, qui est fondé principalement sur les rapports de vérification dans ce domaine et qui tient compte des plus récentes données d'évaluation du CRG, est le suivant :

À ce stade, la fonction de gestion des risques ministériels ainsi que les processus et les activités de gestion de ces risques n'ont pas encore fait l'objet d'une vérification complète par la DSVA.

La DSVA est d'avis que, même si certains programmes procèdent à l'identification des principaux risques et à la définition de stratégies d'atténuation, des mécanismes officiels pour évaluer, surveiller et mettre à jour les risques et les stratégies d'atténuation et établir des rapports connexes ne sont pas instaurés systématiquement pour tous les domaines ayant fait l'objet d'une vérification. Il s'agit d'une amélioration comparativement au rapport annuel précédent du DPV qui faisait observer que de telles stratégies n'étaient pas mises en application dans tous les programmes vérifiés.

Dans un proche avenir, le PVAR de la DSVA prévoit une vérification de la gestion intégrée du risque (en 2012-2013) et continue à inclure les contrôles de gestion fondamentaux axés sur le risque dans d'autres vérifications internes.

5.2 Contrôle

En ce qui concerne les contrôles internes, le point de vue du Comité, qui est fondé principalement sur les rapports de vérification dans ce domaine, est le suivant :

- *La DSVA a fait remarquer qu'en général le Ministère a instauré des processus de contrôle officiels et que ces contrôles fonctionnent bien.*

- *En ce qui concerne la catégorie Gérance, les constatations ayant trait aux contrôles du traitement des opérations indiquent que ces pratiques et processus sont généralement efficaces.*
- *Quant à la catégorie Politiques et programmes, la DSVA a observé qu'il y a une possibilité pour le Ministère d'officialiser davantage ses processus de surveillance de la conformité aux politiques dans les domaines ayant fait l'objet d'une vérification.*
- *Dans la catégorie Personnes, un sujet qui a commencé à se faire jour concerne une possibilité pour le Ministère d'améliorer la formation et les conseils dispensés au personnel relativement aux rôles, aux responsabilités et aux procédures.*
- *Pour ce qui est de la catégorie Subventions et contributions, la DSVA continue de vérifier régulièrement l'efficacité et l'efficience des contrôles des S et C dans le cadre des vérifications de programmes et de directions générales. Les constatations sont positives.*

La DSVA a prévu des vérifications internes des activités du Ministère pour assurer la conformité avec la *Politique sur le contrôle interne* du CT pour 2012-2013 et 2013-2014.

5.3 Gouvernance

La gouvernance a été définie pour inclure les catégories suivantes du CRG : Gouvernance et orientation stratégique; Résultats et rendement; Responsabilisation; Valeurs de la fonction publique.

Sur le plan des constatations relativement à la catégorie Gouvernance et orientation stratégique, la DSVA a effectué plusieurs vérifications des subventions et contributions (S et C), de directions générales et de gestion au cours du dernier cycle triennal portant sur les contrôles de gouvernance et d'orientation stratégique.

En ce qui concerne la gouvernance, le point de vue du Comité, qui est fondé principalement sur les rapports de vérification dans ce domaine et qui tient compte des plus récentes données d'évaluation du CRG, est le suivant :

- *Au cours des trois dernières années, la DSVA a effectué des vérifications des S et C, de directions générales et de gestion portant sur les contrôles de gouvernance et d'orientation stratégique à un niveau opérationnel. Dans l'ensemble, les mécanismes de gouvernance sont considérés comme étant généralement efficaces selon les travaux qui ont été entrepris (les conclusions sont semblables à celles de l'évaluation du CRG). Des possibilités d'améliorer les pratiques et les procédures de gouvernance ont été relevées en ce qui concerne la documentation des résultats et des décisions au niveau des directions générales ainsi que le suivi et la surveillance.*
- *En ce qui concerne la catégorie Résultats et rendement, les vérifications effectuées par la DSVA ont permis de constater qu'il existe des possibilités au sein du Ministère d'améliorer la collecte, l'analyse et la communication de l'information sur le rendement.*

- *Les constatations de la DSVA ayant trait à la catégorie Responsabilisation ont révélé que, dans certaines entités examinées, il est possible d'officialiser les rôles et les responsabilités.*
- *Pour ce qui est de la catégorie Valeurs de la fonction publique, les constatations indiquent qu'il existe des possibilités d'améliorer le Cadre des valeurs et de l'éthique. Le BDPVE remarque l'effort supplémentaire par rapport à la capacité du Ministère de tenir compte des valeurs de la fonction publique par le biais de la structure de gouvernance et de la capacité accrue du Bureau de l'ombudsman.*

En 2011-2012, le Ministère a remanié sa structure de gouvernance et a présenté la nouvelle approche au CMV, incluant la composition des comités de gouvernance et leur mandat.

6.0 Autres observations sur l'année

PCH a une nouvelle équipe de direction. Nous sommes heureux de constater que nous avons pu établir une solide relation de travail avec Daniel Jean, le sous-ministre, Nada Semaan, la sous-ministre déléguée récemment nommée, et Bob Hertzog, le nouveau dirigeant principal des finances. Nous attendons avec impatience d'établir une solide relation de travail avec les sous-ministres adjoints récemment nommés – Hubert Lussier, Citoyenneté et Patrimoine; Guylaine F. Roy, Affaires culturelles; Jean-Stéphen Piché, Politique stratégique, planification et affaires ministérielles – et avec Luc Bégin, le nouvel ombudsman.

Nous constatons que le rôle de l'ombudsman a été élargi pour inclure de nouvelles responsabilités dans le domaine des valeurs et de l'éthique, en particulier la mise sur pied d'un Bureau des valeurs et de l'éthique.

Nous constatons avec plaisir que Nada Semaan s'intéresse de près au travail du CMV et à la fonction de vérification interne et que Bob Hertzog a effectué une transition harmonieuse et réussie au poste de DPF.

Le Conseil du Trésor a renouvelé les nominations du président et des deux membres du CMV.

Nous appuyons entièrement l'élaboration d'un cadre visant à évaluer les vulnérabilités du Ministère. Cela permet au Ministère d'adopter une approche axée sur les risques pour évaluer l'efficacité des contrôles internes à réduire les possibilités de fraude.

Nous apprécions la volonté de collaboration du Ministère à communiquer pleinement aux membres du CMV ses travaux sur les contrôles internes, en particulier son plan quinquennal.

On nous a demandé de tenir notre réunion de janvier par téléconférence. Nous avons trouvé que l'expérience n'était pas satisfaisante.

7.0 Regard sur l'avenir

Compte tenu des modifications apportées à la Politique sur la vérification interne et à la Directive sur la vérification interne au gouvernement du Canada, en vigueur le 1er avril 2012, les membres du CMV se demandent si les comités ministériels de vérification conserveront le statut prioritaire dont ils jouissaient dans les premières années de leur existence. Notre perception est qu'il s'agit moins d'une question liée à PCH que d'une question pangouvernementale.

Nous serions heureux de conseiller davantage le sous-ministre et la sous-ministre déléguée sur des questions stratégiques de façon à renforcer notre contribution au Ministère. L'année dernière s'est avérée difficile pour le ministère compte tenu des exigences en matière de réduction des dépenses et, bien que nous ayons pu occasionnellement conseiller la haute direction dans le passé, nous voyons des possibilités accrues pour les prochaines années.

Nous apprécions le soutien que nous avons reçu dans la préparation de nos réunions du CMV et nous sommes prêts à travailler avec la DSVA afin de simplifier le processus de planification et la préparation matérielle de ces réunions.

Les TI sont essentielles à une bonne gestion. Notre sentiment est que l'infrastructure de TI de PCH est vieillissante et qu'elle est peut-être inadéquate. Nous attendons avec impatience d'examiner la stratégie de TI du Ministère et de pouvoir donner notre avis.

PCH, comme les autres ministères, a dû apprendre à faire plus avec moins. Il a dû faire face aux incertitudes du personnel et, sans nul doute, à ses craintes. Ce sont des périodes exigeantes pour les cadres supérieurs du Ministère. Nous mesurons l'ampleur des défis et nous voulons offrir notre appui au cours de la prochaine année. Nous sommes privilégiés en ce sens que nous avons pu établir une solide relation de travail avec la haute direction et nous avons toutes les intentions de poursuivre dans cette voie.

Annexe A : Sigles utilisés dans le présent rapport

BCG	Bureau du contrôleur général
BDPVE	Bureau du dirigeant principal de la vérification et de l'évaluation
BVG	Bureau du vérificateur général
CMV	Comité ministériel de vérification
CRG	Cadre de responsabilisation de la gestion
CT	Conseil du Trésor
DGGF	Direction générale de la gestion financière
DPVE	Dirigeant principal de la vérification et de l'évaluation
DSVA	Direction des services de vérification et d'assurance
EGRP	Évaluation et de gestion des risques associés aux projets
ETP	Équivalent temps plein
PCH	Ministère du Patrimoine canadien
PVAR	Plan de vérification axé sur les risques
RAGA	Rapport annuel global d'assurance
RMR	Rapport ministériel sur le rendement
RPP	Rapport sur les plans et les priorités
SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor
SPSV	Services professionnels de soutien à la vérification